

Septembre - Octobre 2016 n°

98

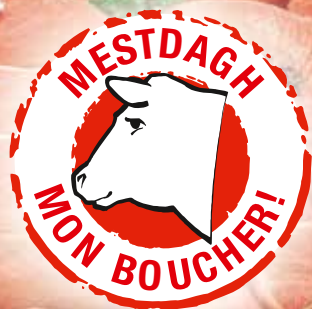


Hamoir

Aux rythmes de l'Ourthe

COMBLAIN-LA-TOUR // FILOT // FAIRON // HAMOIR

LE SPÉCIALISTE DU FRAIS À CÔTÉ DE CHEZ VOUS



Hamoir

Boulevard Pieret, 32
4180 Hamoir

Tél. 086/38.76.21

Heures d'ouverture:

du lundi au samedi de 8h30 à 19h,
dimanche et jours fériés de 8h à 18h.



market
Groupe Mestdagh

groupemestdagh.be

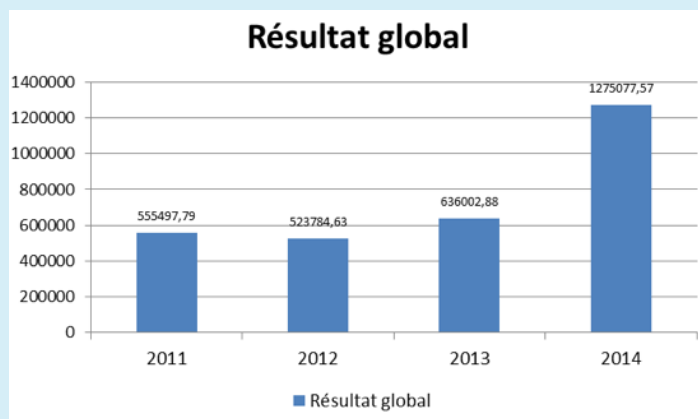
Le mot du Bourgmestre

Quel bel été! Toutes les activités organisées ces dernières semaines ont rencontré un franc succès avec l'aide souvent précieuse de la météo! La brocante à Comblain-la-Tour, le Festival Jazz, les Apéros-Concerts, la brocante d'Hamoir, la Garden Party de Comblain-la-Tour, la marche ADEPS de Fairon, le Festival Sport Nature, la fête à Comblain-la-Tour... Ces activités, parmi d'autres, ont animé nos quartiers pendant la belle saison! Notre commune continue d'attirer de nombreux touristes. Le vaste choix d'activités et de manifestations y contribue pour beaucoup. La fin de l'année ne s'annonce pas moins chargée...

Pour vos élus également, l'été a été chaud! De nombreux dossiers ont bien progressé depuis la dernière publication du bulletin communal: l'entrée de notre service de secours dans la zone HEMECO depuis le 1^{er} juillet, la rentrée scolaire, l'extension de l'école de Filot, les travaux d'asphaltage et de marquage au sol dans les différentes cours d'écoles, la sélection d'un auteur de projet pour l'aménagement de la zone autour du hall omnisports (plaine de jeux, terrain synthétique, parkings supplémentaires, aire multisports,...), le déblocage du dossier concernant les derniers chantiers d'égouttage sur Hamoir, le lancement de l'étude d'aménagement du Vieux Chirmont, la planification du projet de dépollution de la cour à marchandises à Comblain-la-Tour, l'attribution du marché pour la réfection de diverses voiries à travers la commune,... Ces dossiers constituent parmi d'autres ce qui a alimenté le quotidien de vos mandataires locaux ces dernières semaines...

Côté finances communales...

Le compte budgétaire 2014 a confirmé nos espérances en matière de trésorerie... La régularisation de la contribution des autres communes dans le fonctionnement de notre service de secours a permis d'injecter près de 489.432,00€ de liquidités dans nos caisses.

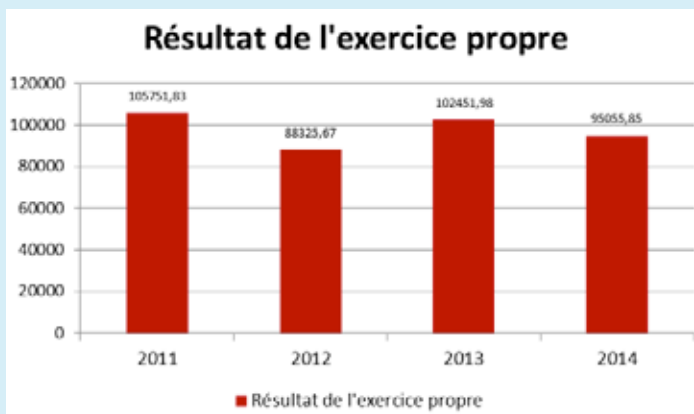


Michel Legros



Le boni global budgétaire de l'exercice ordinaire s'élève à 1.275.077,57€, en progression de plus de 600.000,00€ par rapport à l'année précédente.

Le boni à l'exercice propre s'élève à 95.055,85€, soit légèrement plus bas qu'en 2013 (102.451,98€).



Dans le détail, on constate une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement (réduction de 14.000,00€ par rapport à 2013). On note également une importante augmentation des frais de personnel de près de 430.000,00€. Cette augmentation doit toutefois être relativisée puisqu'elle consiste principalement en un ajustement de nos cotisations patronales (dépenses-recettes, effet neutre sur le budget) et en l'augmentation des frais de personnel du service de secours (+193.248,16€) qui est entièrement compensée par la forte progression des prestations (+53%).

A l'exercice extraordinaire, on note des imputations de dépenses à hauteur de 1.826.872,30€. Parmi les postes les plus importants, on relève: la restauration du mur du Ruisseau et des taques d'égouts Quai de Wenigumstadt (127.866,97€), les travaux à l'église d'Xhignesse (112.547,51€), le plan trottoir Rue des Combattants-Route de Xhoris (159.625,59€), les travaux prioritaires (chauffage) à l'école d'Hamoir (339.710,73€), la réfection du chemin d'Insegotte (109.520,00€) et l'achat d'une ambulance (110.360,00). Il s'agit ici de dépenses mais le coût réellement supporté par la commune est nettement inférieur de par les subsides qui sont octroyés pour la plupart de ces projets.

Concernant le niveau d'endettement, la commune présente un ratio de 4,7% (dette ordinaire ramenée aux recettes). Ce ratio, en progression, laisse notre commune dans une position tout-à-fait confortable par rapport à ses futurs investissements.

PERMANENCES DU BOURGMESTRE

Samedi de 9h à 11 h à l'administration communale

Jeudi de 17 h à 18 h dans les villages (voir calendrier Intradel)



Des bénévoles par dizaines



L'hymne du jumelage repris en chœur



Qu'elle est bonne la bière allemande...



Les valeureux cyclistes allemands



Jumelage

Les 25 et 26 juin ont été le théâtre des rencontres de jumelage entre les habitants, associations et responsables communaux de nos trois communes jumelles. A l'occasion du 20ième anniversaire de notre jumelage tripartite, une forte délégation de Saulxures a fait le déplacement, emmenée par la présidente du comité, Micheline Banneux, et Madame Le Maire, Denise Stappiglia. Du côté de Wenigumstadt, une belle équipe du club cycliste a rejoint Hamoir à vélo tandis que le bourgmestre de Grossostheim, Herbert Jakob, et le président des associations locales, Thorsten Rollmann, emmenaient le reste de la délégation en car. On notera encore la présence des fanfares française et allemande ainsi que d'une équipe de jeunes pompiers allemands.

Du côté hamoirien, les nombreux bénévoles ont fait preuve de créativité pour organiser l'accueil et le séjour



Les bénévoles au fourneau



Lâcher de ballons en signe
de paix et de fraternité



De nombreux mandataires présents



De l'ambiance...



Les jeunes s'impliquent



Visite des jeunes pompiers allemands chez nos sapeurs



Activités de l'Office du Tourisme

La formule des **apéros-concerts de l'été** a rassemblé beaucoup de monde sous les marronniers du quai du Batty, c'est désormais une activité avec laquelle il va falloir compter ! Les 3 groupes proposés vous ont séduits tant par leur diversité, que par leur dynamisme, et si tous ces musiciens-chanteurs venaient de notre commune, ils ont réuni des spectateurs qui venaient parfois de beaucoup plus loin et qui n'ont pas hésité à nous rejoindre les semaines suivantes. Quant aux Hamoiriens ils se sont donné le mot également pour se retrouver le dimanche matin et commenter l'actu. de la commune, un concept fédérateur qui fera de nouveau partie du programme en 2017.



La **grande brocante des berges de l'Ourthe**, et un anniversaire puisque c'était la 25ème édition de cet incontournable de l'été. Pour l'occasion l'Office du Tourisme a fait appel à un clown, échassier, acrobate et plusieurs restaurants et associations

ont pris part à cette fête en offrant des repas aux gagnants de la tombola qui se déroulait tout au long de cette belle journée ensoleillée. (merci à eux !)

Comme chaque année maintenant le **Concours façades fleuries** permet de mettre à l'honneur des commerces et habitants qui ont à cœur de fleurir et de mettre en valeur notre patrimoine local. Une trentaine de participants répartis dans les différents villages de notre entité et 3 lauréats :

- 1^{er} prix :
Dunnebeil
Josiane
- 2^e : Jacob-
Kauffman Loïc
- 3^e : Lucas
Maryline



Rue du Vieux
Moulin

La 2^e édition du **Concours photos** faisait référence au slogan de « Hamoir aux rythmes de l'Ourthe » en proposant le thème *Objectif eau*. Vous avez été 22 participants, professionnels, amateurs, passionnés de tous âges à nous envoyer plus de 60 clichés. Le jury attentif aux aspects tant techniques, qu'esthétiques, à l'originalité mais également à l'aspect promotionnel de notre commune a décidé d'octroyer le premier prix à Charles Flamaxhe pour une photo tout en douceur du pont embrumé, le deuxième prix est attribué à Stéphane Dumoulin pour une vue singulière du village de Fairon dans un reflet de ciel d'été ; et enfin le troisième prix va à Julien Wallemacq dans une composition noir et blanc très professionnelle et originale. Une exposition se tiendra à l'Office du Tourisme du 12 au 25 septembre, on y retrouvera chaque participant au travers d'un de ses clichés, ainsi que les photos primées.

Cet été encore, l'Office du Tourisme vous invitait, pour la 3^e année consécutive, à découvrir les richesses, parfois insoupçonnées, de notre belle nature environnante. Cette année, les jeudis de l'été se sont ouverts sur une balade géocaching où, malgré le temps plutôt pluvieux, le public a répondu présent. S'en sont suivis des balades autour de la rivière et sur les traces des animaux ! Accompagnés par des guides professionnels qui partagent avec enthousiasme et passion leurs connaissances, ce fut chaque fois plus nombreux que les visiteurs prenaient le chemin de nos balades. C'est en moyenne une vingtaine de personnes qui ont partagé ces moments privilégiés au cœur de la nature verdoyante de notre belle commune. Après cette belle réussite d'été, nous vous attendons nombreux pour nos deux dernières dates de l'année : le 15 octobre (Champignons) et le 12 novembre (à la découverte des castors). Tout ceci gratuitement bien sûr !

La 3^e édition du festival sport nature : près de 800 personnes sur les 3 jours, le trail semi-nocturne du vendredi soir, ensuite le samedi matin nous accueillons l'organisation du Belgian Enduro Cup pour une manche du championnat de Belgique, et l'après-midi une centaine de participants se sont affrontés dans un «raid» contre la montre qui alliait du trail, du kayak et du VTT. Dimanche, en clôture de ce festival, une initiation au géocaching (activité qui consiste à trouver

un trésor à l'aide d'un signal GPS depuis son smartphone) était proposée, ainsi que le jogging qui s'inscrivait dans le «challenge condrusien» sur un parcours très difficile mais un des préférés des amateurs.

Enduro VTT



Jogging



Géocaching

Raid



Départ du trail semi-nocturne



Les vacances scolaires ont été mises à profit pour exécuter plusieurs travaux dans nos écoles

École communale de Hamoir

La toiture du hall d'entrée a été fortement renforcée: trois poutres en lamellé collé ont été placées afin de redresser la toiture et ainsi éviter un affaissement du plafond. Le marché de travaux a été attribué à la société Léonard de Harzé pour la somme de 9 909,94 € TVAC.



D'autres travaux pour les étudiants «d'Étés solidaires». Avant de se consacrer aux écoles, l'équipe des «Étés solidaires» a apporté son aide aux personnes de 80 ans et plus ayant fait appel à leurs services via un bulletin d'inscription envoyé par le

Dans le cadre des «Étés solidaires», 9 étudiants, encadrés par le PCS et le service travaux de la commune, ont repeint la classe de 3^e et 4^e années.



Cette même équipe a repeint la classe de Madame Lamsoul ainsi que les sanitaires.

PCS. Ainsi, des travaux de jardinage mais surtout de peinture ont été réalisés. Aux dires des éducateurs qui les encadraient, ces jeunes étaient très motivés et formaient une équipe efficace et pleine d'entrain. Merci à eux.

La rentrée du Conseil Communal des Enfants



Après la rentrée scolaire, la rentrée du Conseil Communal des Enfants. Comme chaque année, nous allons accueillir de nouveaux élus au sein du Conseil Communal des Enfants.

Qu'est-ce que le Conseil Communal des Enfants ?

Le Conseil Communal des Enfants (CCE) réunit chaque année

une quinzaine d'enfants de la commune désireux de mener à bien des projets qui les concernent sur des thèmes tels que : la sécurité routière, les dangers d'internet, les déchets, le sport, la nature, etc.

Pour qui ? Pour tous les enfants de 5^e et 6^e années primaires habitant dans la commune.

**Comment s'inscrire ou avoir plus d'informations ?
Contacter l'asbl goutte à Gotte au 0476/390761
ou via goutteagotte@gmail.com**

Entretien des haies et des plantations le long des voiries

Petit rappel des règles en matière d'entretien des haies et plantations le long des voiries communales (routes, rues, chemins, sentiers).

Malheureusement, nous constatons encore trop souvent un mauvais entretien des plantations le long de certaines voies publiques, entraînant des nuisances comme la difficulté d'accès ou l'impraticabilité, l'impact paysager et des problèmes de sécurité.

Nous souhaitons rappeler aux propriétaires concernés que cette matière est soumise au Règlement Général de Police du Condroz comme repris ci-dessous :

Article 27 du Règlement Général de Police du Condroz.

Chaque année avant le premier novembre, tous les propriétaires, fermiers, locataires, usufructiers et autres occupants, faisant valoir leurs propres héritages ou ceux d'autrui situés le long des voies publiques, sont tenus d'élaguer, à leurs frais, les arbres et haies croissant sur lesdits héritages, de manière

à ne pas empiéter sur la voie publique ou à ne pas entraver la circulation. Sans préjudice d'autres réglementations existantes (notamment celles relatives à la protection des arbres et des haies remarquables), ils doivent également réduire à la hauteur de 1,40 m, les têtards qui croissent dans les haies, les haies de têtards et toute autre haie, du moment où elles se trouvent à une distance de moins de deux mètres de la limite des voies publiques. Cette hauteur de 1,40m se mesure à partir du sol naturel de la propriété riveraine, à moins toutefois que la haie ne soit plantée en contrebas du couronnement de la route, auquel cas, le couronnement est pris pour point de départ. Les haies plantées depuis moins de quatre ans ne doivent pas être élaguées, pour autant qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique ou n'entravent pas la circulation.

Afin de sensibiliser tout un chacun à cette problématique, la police de proximité veillera dans les prochaines semaines à faire respecter ce règlement et sollicitera les propriétaires concernés afin de leur rappeler cette notion d'intérêt public.

Stages d'été

Plus de 1.000 enfants accueillis au hall omnisports cet été



Comme chaque année, les communes d'Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir et Ouffet ont uni leurs efforts à ceux de l'ASBL TSA pour proposer aux enfants des activités sportives et/ou ludiques durant tout l'été. Grâce à des subsides de l'Adeps et au soutien des communes, plus de 1000 enfants ont été ainsi accueillis dans de bonnes conditions d'enca-drement et à des coûts raisonnables pour les parents.



De son côté, l'ATL-extrascolaire a organisé trois semaines de stages au parc Biron, en collaboration avec différents partenaires locaux.



Sportifs en herbe

Les clubs de football et de basket ne sont pas restés inactifs puisqu'ils ont également programmé une semaine de stage pour leurs jeunes.

Mérites sportifs 2016

Cette année encore, notre commune a mis de nombreux spor-tifs à l'honneur suite à leurs nombreuses performances tout au long de la saison écoulée. Félicitations à tous ces ambas-sadeurs qui portent haut les couleurs du sport et de notre commune en dehors de Hamoir!



Souignons également la première participation au championnat d'Europe de Maurine Noirhomme, sa sœur cadette, qui est déjà championne de Belgique. Maurine n'a peut-être pas décroché de médaille à l'Europe cette fois mais sans avoir démerité, elle est visiblement promise à de nombreuses médailles à l'avenir!

Saluons aussi l'excellent travail réalisé au sein du club Barvaux-Hamoir par Alain Vandalem qui développe de nouveaux talents chaque saison. Technique, mental, rigueur, discipline et des champions au comportement exemplaire, la boxe française mérite certainement d'être mieux connue...

Plus particulièrement en boxe française, nos athlètes se sont de nouveau distingués. L'occasion pour nous de revenir sur les prestations de **Mathieu Noirhomme, champion d'Europe assaut en catégorie -70kg.**

Mathieu collectionne déjà de nombreux titres de champion de Belgique et de coupe de Belgique, le bronze à l'Europe en 2014 et le titre de champion du monde en 2015...

Cette année, en juillet, au championnat d'Europe en Bulgarie, Mathieu a encore brillé lors de chacun de ses combats. Il a successivement éliminé non sans mal un Croate, un Russe et le favori de la compétition: un Français. En finale, il a rencontré un Serbe dans un combat difficile. Mathieu n'a rien lâché et a finalement décroché le sésame suprême, la médaille d'or.

Bravos mérités Mathieu! Nous lui souhaitons encore de nom-breux succès dans sa jeune carrière!



Camp du Patro de hamoir

Cette année, le camp du patro de Hamoir s'est déroulé à Louffémont dans nos Ardennes. Le thème de celui-ci était Harry Potter. Le soleil n'a pas été présent au début du camp, contrairement à la pluie. Heureusement, il en faut plus pour démotiver 60 jeunes sorciers prêts à tout pour passer un super camp! et ce fut le cas. Pendant 10 jours, les patronnés ont fait un tas d'activités en s'amusant et ont vécu plein de bons moments.

Mais chaque histoire a sa fin... Les patronnés, devenus des sorciers aguerris, sont rentrés chez eux la tête chargée de merveilleux souvenirs et d'histoires à raconter, la plupart pensant déjà à la rentrée Patro de septembre.



Pour plus d'infos : <http://www.patro-hamoir.be/site/> ou patro.hamoir@gmail.com ,
ou rendez-vous sur la page Facebook Patro de Hamoir

Conseil Communal des Seniors

Comme prévu, nous avons visité l'Expo «De Salvador à Dali» à la gare des Guillemins à Liège le 29 juin. La Ville de Liège organise toujours de superbes expositions dans le bel édifice de l'Espagnol Calatrava. Une fois de plus nous n'avons pas été déçus.

Nous avons découvert un «Dali» que l'on ne connaissait pas : des lithographies, des gouaches, des sculptures de toute beauté! Une promenade menant de surprises en étonnements et de découvertes en ravissements qui ne laisse personne insensible.

«L'art a une tendance naturelle à privilégier l'extraordinaire» Amélie Nothomb. Une excellente après-midi que même ceux qui n'apprécient pas «Dali» auraient aimée!

Plus de 120 000 visiteurs à la mi-août et une prolongation est prévue jusqu'en novembre!

Le 30 août, le CCS proposait une première excursion inter-générationnelle. Grands-parents et petits-enfants ont rempli le car communal pour une journée à Erezée. Le matin, après un détour par Wéris pour y admirer les menhirs et dolmens, petite balade en tramway entre le pont d'Erezée et Lamorménil, le long de l'Aisne. Après un bon repas et un moment de détente, visite de la pisciculture d'Erezée qui héberge le projet Meuse Saumon 2000, de réintroduction du saumon atlantique dans le bassin mosan. Et pour terminer cette journée bien sympathique et familiale, visite de la chocolaterie Defroidmont dans le hameau de Briscol.



Nous prévoyons 1) une visite des nouvelles installations de la CILE à Neblon en octobre. Elle se fera avec le car communal, 46 places sont prévues. Elle sera gratuite mais les inscriptions sont obligatoires. Le départ se fera du hall omnisports de Hamoir, vous serez informés de la date et de l'heure exacte en temps utile. 2) le dîner des Seniors avec le menu de Rony le jeudi 27 octobre au hall omnisports de Hamoir, avec animation musicale. 3) la traditionnelle distribution des cadeaux de fin d'année aux personnes de 80 ans et + dans la seconde quinzaine de décembre.

Une grande première. Nous tentons une expérience : une excursion de trois jours en France afin de participer à la fête des jonquilles à Gérardmer, le week-end du 8 avril 2017. Nous ferons un passage par l'Alsace pour nous rendre dans les Vosges pour y admirer ces champs de fleurs annonçant le

printemps. Les inscriptions seront obligatoires dès janvier 2017. De plus amples renseignements figureront dans le prochain bulletin communal de décembre 2016. Nous vous y attendons nombreux avec le plus grand plaisir.

Pour tous ces événements vous serez prévenus par toute-boîte, comme à l'habitude et tous les renseignements vous seront communiqués. Madame Meurice se tient à votre disposition au 0474/92 98 67 ou par mail : isabellemeurice@skynet.be pour tous détails qui vous seraient utiles.

Nous vous attendons avec vos amis des communes voisines ou même vos connaissances où qu'elles habitent. Nous donnons la priorité aux habitants de l'entité de Hamoir mais serions très heureux d'accueillir de nouveaux participants.

Pour le Conseil Communal des Seniors
La Présidente : Isabelle Meurice.

Mise en conformité et embellissement des Cimetières communaux

1. Défaut d'entretien de sépultures

En respect des contraintes applicables quant à la gestion des cimetières, la commune a établi un inventaire non exhaustif des sépultures présentant un état de délabrement certain, afin d'entamer la procédure légale de reprise de ces concessions, permettant de les réutiliser pour de futures inhumations.

Précisons d'emblée qu'il s'agit bien de sépultures en « état d'abandon » suivant la définition reprise dans la procédure ci-après.

Procédure légale

Le Service public de Wallonie a adopté le 6 mars 2009 un décret qui modifie largement le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (C.D.L.D.) dans son chapitre relatif aux funérailles et sépultures (Moniteur belge du 26 mars 2009).

L'article L1232-12 du C.D.L.D. stipule que l'état d'abandon d'une sépulture sur terrain concédé est constaté par un acte

du Bourgmestre ou de son délégué. Une copie de l'acte est affichée pendant un an sur le lieu de sépulture et à l'entrée du cimetière. Par état d'abandon, on entend le défaut d'entretien d'une sépulture, qui de façon permanente est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée, en ruine ou dépourvue des signes indicatifs de sépulture exigés par le règlement adopté par le gestionnaire public. A défaut de remise en état à l'expiration de ce délai, la sépulture revient au gestionnaire public, qui peut à nouveau en disposer. Lorsqu'il est mis fin à une concession de sépulture, les signes indicatifs de sépulture non enlevés ainsi que les constructions souterraines qui subsisteraient, deviennent propriété du gestionnaire public (article L1232-28). Par conséquent, nous vous informons qu'un affichage important sera réalisé dans le courant des années 2016 et 2017 dans tous les cimetières de la commune. Dans un premier temps, l'affichage sera surtout concentré sur le cimetière de Fairon (février et août 2016).

2. Identification de sépulture

La commune ne dispose pas toujours de toutes les informations permettant l'identification de certaines personnes responsables ou titulaires de droits de sépulture. C'est pourquoi, un affichage sera également réalisé sur ces sépultures.

3. Fin de concession à perpétuité

Concernant les anciennes concessions à perpétuité, en cas de constat de défaut d'entretien, la commune pourra faire procéder à l'enlèvement de ces anciennes concessions. C'est pourquoi, un affichage sera également réalisé sur ces sépultures.

4. Nous profitons également de la présente pour vous rappeler qu'aucune intervention d'un entrepreneur ne peut avoir lieu dans les cimetières de Hamoir sans l'accord préalable de l'administration communale.

Le SEMJA de Hamoir

Le service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives (SEMJA) de Hamoir a pour mission d'encadrer des personnes majeures qui, suite à un fait qualifié d'infraction ou de délit, font l'objet de mesures judiciaires alternatives.

Ces mesures consistent à effectuer un certain nombre d'heures des prestations non rémunérées au profit de la société et ce, afin d'éviter l'emprisonnement et/ou l'amende. L'objectif est double. Tout d'abord, responsabiliser la personne par rapport à l'acte délinquant qu'elle a commis. Ensuite, réparer symboliquement le dommage causé.

Cette expérience de travail positive permet bien souvent de (re)valoriser les compétences de la personne condamnée que ce soit pour elle-même, pour sa famille ou pour la société.

Le SEMJA organise et supervise les deux mesures alternatives suivantes :

- la peine de travail autonome (PTA). Il s'agit d'une peine principale prononcée en matière correctionnelle (pour les délits sanctionnés d'une peine de prison de 8 jours à 5 ans) ou de police (pour les contraventions sanctionnées par une peine d'emprisonnement de 1 à 7 jours). Cette peine varie entre 20 et 300 heures (jusqu'à 600 heures en cas de récidive).

Le juge ne peut prononcer ce type de peine que si le prévenu est présent ou représenté à l'audience et qu'il a donné son accord soit en personne soit par l'intermédiaire de son avocat.

La peine de travail autonome doit être exécutée dans les douze mois qui suivent la date à laquelle la décision judiciaire est devenue définitive.

Chaque fois que le juge condamne quelqu'un à une peine de travail autonome, il doit aussi déterminer une peine de substitution (peine de prison ou amende).

- le travail d'intérêt général (TIG). Dans le cadre d'une médiation pénale, le procureur du Roi peut proposer un travail d'intérêt général. La prestation varie entre 20 et 120 heures maximum. Le travail d'intérêt général doit être presté dans un délai de 6 mois maximum. Sa réalisation peut permettre l'évitement des poursuites.

Ces deux mesures sont donc des alternatives aux mesures judiciaires classiques (amende, peine d'emprisonnement). Elles sont exécutées gratuitement par le justiciable, durant son temps libre et en tenant compte de ses éventuelles activités scolaires ou professionnelles. En outre, elles doivent être effectuées auprès des services publics de l'Etat,

des communes, des provinces, des Communautés ou des Régions, ou alors auprès d'associations sans but lucratif ou de fondations à but social, scientifique ou culturel.

Le SEMJA de Hamoir couvre une zone géographique répartie sur 10 communes (Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot).

Le SEMJA de Hamoir dispose actuellement de 74 lieux de prestation différents. Il collabore de façon régulière avec 39 d'entre eux.

En 2015, la coordinatrice du SEMJA de Hamoir, Mademoiselle Laurence Cochoul, a encadré 125 personnes ayant fait l'objet d'une mesure judiciaire alternative. Cela représente 4491 heures de prestation.

Les peines alternatives rencontrent un succès croissant, raison pour laquelle le SEMJA de Hamoir est toujours à la recherche de nouveaux lieux de prestation. Vous êtes un service public, une association ou une fondation à caractère social, scientifique ou culturel et vous désirez accueillir un prestataire? Contactez sans plus attendre la coordinatrice du SEMJA de Hamoir, Mademoiselle Laurence Cochoul, au 0498/16.63.41.

Agenda de l'espace public numérique de la commune

! Nouveau ! Pour cette dernière partie de l'année, votre Espace Public Numérique vous propose de venir vous former au « PC Banking » (banque en ligne). Il s'agira d'apprendre à aller sur son compte pour y consulter son historique et y réaliser des virements. Il est nécessaire de respecter certains points :

- Avoir une bonne maîtrise de l'ordinateur et / ou avoir suivi l'« initiation à l'informatique » et idéalement le module « sécurité » ;
- Avoir un ordinateur en ordre et « propre ». Pour ce faire, nous vous proposons de venir en permanence un lundi après-midi entre 13h et 16h pour vérifier l'état de l'ordinateur à l'ancien presbytère de Hamoir, Place Del Cour, n°11 (à côté de l'église) ;
- Avoir réalisé les démarches auprès de sa banque pour obtenir le matériel nécessaire ;

- Posséder minimum 1 facture non payée et / ou connaître le numéro de compte d'un proche (IBAN).

Concrètement et vu le caractère confidentiel de la thématique, cette formation se déroulera durant 45 minutes individuellement avec l'animateur qui vous apprendra à utiliser la banque en ligne pour consulter vos comptes et réaliser des virements. Il n'y a que 8 places de disponible pour cette session et elle se dispensera **les lundis 21 et 28 novembre entre 9h et 12h**.

Nous vous rappelons que chaque lundi après-midi de 13h à 16h, l'animateur de votre Espace Public Numérique se met à votre disposition pour répondre à vos interrogations concernant le numérique. En pratique, les intéressés viennent le lundi après-midi car ils rencontrent un problème dans l'utilisation de leur machine (ordinateur, tablette,

smartphone, etc.) ou parce qu'il faut installer un programme, renouveler l'antivirus, installer une application, transférer des photos sur l'ordinateur, installer une imprimante, utiliser un smartphone, mettre en page un travail scolaire, etc. Cela va de la résolution de problèmes aux conseils d'achat d'un matériel en passant par l'apprentissage d'un nouvel appareil. Toute personne est la bienvenue, il n'y a pas de condition pour venir à l'EPN. De plus, des ordinateurs, une connexion Internet et une imprimante sont mis à votre disposition.

Pour plus de renseignements ou une inscription aux formations : Pierre Lottin 04/369.21.77 ou Epn.pierre.lottin@gmail.com ou directement sur place au Presbytère de Hamoir, Place Del Cour, n°11 (à côté de l'église)

Agenda

Samedi 1 octobre : Souper moules de l'école de Filot à 18h30
Maison du village
Ecole 0497/47 76 05

Dimanche 2 octobre à 14H : Lâcher de canards
Berges de l'Ourthe
École libre : 086/38 85 50



Samedi 8 octobre : Souper soutien au profit de Lilian
Salle annexe du Hall omnisports dès 18h. Réserv. A. Petithan 0495 46 59 80

Dimanche 9 octobre : Marche adeps 5-10-15-20 km
Maison de Village à Filot
Office du Tourisme 086/38 94 43

Dimanche 9 octobre : Petits déjeuners OXFAM
Salle annexe du hall omnisports
M.Thonon 086/38 89 35

Samedi 15 octobre : Hamoir en balade « Les champignons »
Départ 14h. Gratuit – inscription obligatoire. Office du Tourisme 086/38 94 43

Dimanche 16 octobre : Goûter seniors 14h
Salle annexe du hall omnisports
M, Debraz 086/38 85 32

Vendredi 28 octobre : Halloween à 18h
Ecole de Comblain-la-tour
Ecole de Filot

Samedi 5 novembre
Rallye du Condroz
Etape à Fairon

FILOT (Hamoir) Maison de Village
9 octobre

Marche ADEPS
5-10-15-20 Kms
Petite restauration
Info : Office du Tourisme
086-38 94 43





Mr & Mme LUCAS - BARBIER

Place Decour 25
4180 HAMOIR

www.restaurant-du-commerce.be

Tél/Fax : 086 38 85 67



**ASSURANCES
BRILLOUET**
S P R L

**Place Delcour 3
4180 HAMOIR
Tél. : 086/38.87.25
Fax : 086/38.94.19**

brillouet.paquay@portima.be

N° FSMA: 17509 A N° National: 0454 130 244

DEPUIS 1960



Votre distributeur :

MAZOUT LERUSE S.A.

Aywaille : 04/384 41 83



**POUR VOTRE CONFORT :
COMMANDE 24H/24**

Visitez aussi :
www.mazoutleruse.be

Rien n'est trop beau pour le souvenir de nos êtres chers



MONUMENTS FUNÉRAIRES
sprl René AdAM

Placement et restauration
de monument et caveaux
Devis gratuit

086 21 28 55 - 0476 50 91 94
Rue des Eresses, 4 - Barvaux

Atelier et salle d'exposition:
Zoning de Barvaux, rue de l'Industrie, 23
086 32 18 30

E-mail : reneadam@skynet.be

Eddy Vierset

- Aménagements extérieurs
- Parcs & Jardins
- Clôtures
- Terrasses en bois
& pierre du pays

En Visoul 14 - 4560 **OCQUIER**
0476/46 85 69



Ets DEVILLERS
S.A.



Votre concession à visage humain

Rue des deux Provinces, 12 (Zoning du WEX)
MARCHE-EN-FAMENNE
084/22.05.05

Voie Michel, 5
BARVAUX S/O
086/21.41.41

COACHING
Sensitif®

Ann BIATOUR

Coach certifiée par l'INSTITUT DE COACHING INTERNATIONAL de Genève.
Coach conseil en image certifiée par l'IDRI. Praticienne EFT certifiée.

T. 0478 84 19 19

Route de Xhignesse 18 - 4180 Hamoir
www.coachingsensitif.be

5 et 6 novembre: 16e Foire à la Belle Brocante et Collections

Hall omnisports de 9h à 18h
Réservations: 086/38 94 43
Office du Tourisme

Samedi 12 novembre: Hamoir en Balade

A la recherche des castors
Départ 14h de l'Office du Tourisme
Gratuit, inscription obligatoire
086/38 94 43

12 novembre et 13 novembre: Tournée de St Nicolas dans le village de Fairon

12 novembre: Blindtest du mini foot Les Redoutables

Salle annexe du hall omnisports. T. Silvestre 0477/75 59 46

Dimanche 13 novembre: Goûter seniors 14h

Salle annexe du hall omnisports
M. Debraz 086/38 85 32

Mercredi 16 novembre: Tables d'hôtes à 12h30

Salle les Amis Réunis
L. Renard 0473/73 37 92

Vendredi 18 novembre: St Nicolas du Basket

Salle annexe du hall omnisports
M. Bultot 0474/674748

Samedi 19 novembre: Goûter des seniors à Filot à 14h

R. Cornet 086/38 90 65

Dimanche 20 novembre: St Nicolas à la grange de Comblain-la-Tour

S. Darville 0475/64 40 97



NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.



Aywaille Motor SA
www.aywaillemotor.be

Concessionnaire HYUNDAI
Vente de véhicules neufs & d'occasions sélectionnés
Carrosserie agréée toutes marques

Show room ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h
Le samedi de 9h à 16h
105 rue du Chalet à Aywaille - Tél. 04 384 59 19 - Fax 04 384 70 40

Dimanche 20 novembre: Marche ADEPS Télévie

Salle annexe du hall omnisports

Journée de l'arbre 2016, l'année de l'érable: le samedi 26 novembre 2016

Comme chaque année, la Commune de Hamoir participe à la Journée de l'arbre et propose la distribution d'arbres et arbustes indigènes à ses habitants.

Cette année, cette distribution sera réalisée en collaboration avec le PCDN (Plan communal de développement de la Nature) qui proposera aux visiteurs de découvrir les arbres remarquables de notre jolie commune outre le fait de repartir avec sureau noir, sorbier des oiseleurs, fusain d'Europe, cornouiller, aubépine, petits fruitiers (framboisiers, groseilliers...), noisetier, hêtre, bouleaux...

Plus d'informations dès le 12 octobre auprès du Service Cadre de Vie au 086/219.930 ou 086/219.945, ou auprès de l'Office du Tourisme au 086/389.443

Dimanche 27 novembre
Distribution des cadeaux de St Nicolas
Salle Talier
Salle les Amis Réunis

État civil

Mariages:

Le 21/05: DASSIS Pierre & GRELA Annick, tous deux de HAMOIR

Le 06/06: ZONNEVELD Paulus & BLOKLAND Anri, tous deux de HAMOIR

Le 23/07: LANGE Yvan & HERBILLON Chloé, tous deux de HAMOIR

Le 23/07: THIRION Loïc & COLAS Audrey, tous deux de FAIRON

Naissances:

Le 04/05 à LIEGE: OFFERMANS Brandon de FAIRON

Le 13/05 à LIEGE: LAURENT Juliette de HAMOIR

Le 18/05 à LIEGE: WILLEMS Charly de HAMOIR

Le 23/05 à LIEGE: DAS Louis de HAMOIR

Le 20/05 à LIEGE: BALANCIER Maya de FAIRON

Le 29/05 à NAMUR: JASPAR Liane de FAIRON

Le 11/06 à LIEGE: KOHOUT Aria de FILOT

Le 15/06 à SERAING: CAPITAINE Emile de FAIRON

Le 17/06 à LIEGE: BODART Sohan de HAMOIR

Le 05/07 à LIEGE: FLAMAXHE Ellie de HAMOIR

Le 05/08 à SERAING: RUTHY Elia de FAIRON

Le 07/08 à LIEGE: FAGNOULLE Eléonore de COMBLAIN-la-TOUR

Décès:

Le 08/06 à HAMOIR: LEGRAND Nelly épouse de RORIVE Marcel de HAMOIR

Le 09/06 à CLT: DEBECKER Christian de COMBLAIN-la-TOUR

Le 10/06 à CLT: FERRER Francisco de COMBLAIN-la-TOUR

Le 20/06 à CLT: GHEUR Josette veuve de DUMONT Gaston de COMBLAIN-la-TOUR

Le 02/07 à HAMOIR: SYBILLE Jean-Claude époux de JANS Bénédicte de HAMOIR

POÊLERIE JACQUEMIN *Pascal*

TUBAGE DE CHEMINÉES TOUS TYPES DE POÊLES

Venez découvrir notre tout nouveau
show-room et admirer notre nouvelle
gamme de foyers!

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h30 à 15h.
Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche



☎ **04/360 78 80**

www.poeleriejacquemin.be

info@poeleriejacquemin.be

Route des Ardennes 5b - 4920 Aywaille



Home Schmidt home !

Immobilière
SCHMIDT

Des professionnels à votre écoute

Avenue Louis Libert, 1 - 4920 Aywaille
T: 04 246 00 00 - F: 04 246 00 06
info@schmidtwallonie.be - www.schmidtwallonie.be

Estimation
GRATUITE de
votre bien en
48h !

TOYOTA

**Le spécialiste Toyota
de votre région!**

**ATELIER MÉCANIQUE
ET CARROSSERIE AGRÉÉE TOUTES MARQUES**

Av. de la Porallée, 30 - 4920 REMOUCHAMPS | Tél. : 04 384 44 22
www.autojmd.be

centre funéraire **Pol Laffut & Heerwegh**

funérailles | crémations | assurances obsèques
assistance en formalités après funérailles pour tout le monde

084 46 62 11
24h/24h et 7j/7j

Bureau : rue Erène, 9, 6900 Marche-en-Famenne.
Funérariums à : Hotton-Melreux | Barvaux | Hamoir | Anthisnes | Wellin
Comblain-au-Pont | Poulseur | Marche-en-Famenne | Rochefort | Jemelle
www.centrefuneraire-pollaffut-heerwegh.be

**Ecurie Equi-Noxe
Filot**

**Pensez à réserver vos
Boxes pour l'hiver**
Douche eau chaude, prairies
même l'hiver,

Location de boxes
Cours de toutes disciplines
Organisations de stages
Location de piste
Grande cafétéria
Organisations d'évènements
Débourrage et travail de chevaux

Coordonnée:
Lambert Vinciane
Rue de Sy, 78
4181 Filot
0471/85.53.52

Vendez ou achetez votre bien en toute confiance !



- Une équipe à votre écoute
- Une évaluation juste et réaliste
- Des contrats clairs et précis
- Une publicité ciblée
- Un accompagnement constant

Vous y gagnez !

blim.be
Immobilier - makelaars

Place Leblanc 28 - 4170 Comblain au Pont | 04 383 56 59 | www.blim.be

Eric FRANKIGNOULLE

Chauffage et Sanitaire

Gsm 0494/18.89.98



- Dépannage
- Entretien
- Placement
- Ramonage
- Plomberie

Tél./Fax : 086/38.77.08
e-mail : mcfranki@hotmail.com
Rue du Vicinal, 67
4180 COMBLAIN-LA-TOUR
T.V.A. 0866.817.239



De Ceuster Eric

Tél 04/247 06 74 - Fax : 04/369 33 46

www.green-mat.be - info@green-mat.be

• Location de matériel de jardin à Sprimont

Mini-Pelle, Tracteurs, Broyeurs, Fendeuses, Tarières,
Scarificateurs, Tronçonneuses et bien d'autres

• Vente, entretien et dépannage de tout matériel informatique

Tél : 04.369.10.50
Fax : 04.369.33.46

Comblain motor

GARDEN EQUIPMENT

LE PLUS
GRAND CHOIX
DE LA
REGION

• Grand choix de matériels
pour particuliers et professionnels

- Vente - Entretien et réparation
- Matériel & mobilier de jardin
- Plus de 300 machines de stock
livrables immédiatement

Rue Mathieu Van Roggen, 15 - 4140 Sprimont

**BRICO
DEMAT
HAMOIR**

SERVICE & CONSEIL
du PARTICULIER
au PROFESSIONNEL
086 38 93 11

Une qualité irréprochable !



**Mazout
Paquay**
Votre Partenaire Chaleur

Clientèle officielle



**Pompe diesel
disponible**



Rue du Chalet 63a - AYWAILLE

Tél. 04-384 45 24 - Fax 04-384 73 38

E-mail : mazout.paquay@skynet.be

www.mazout-paquay.be